



La fiscalité présentée aux élèves de STG

publié le 04/12/2009 - mis à jour le 22/05/2024

Jeudi 3 décembre, les services fiscaux de Loudun ont accueilli les élèves de terminale sciences et technologies de la gestion (STG), option comptabilité et finances des entreprises (CFE).

Monsieur Machard-Kerdelhue, chargé de communication, leur a présenté « le parcours fiscal » du jeune citoyen. Les élèves ont ainsi pu se voir préciser ce qu'était l'impôt, quelle en était l'utilité pour la collectivité, qui pouvait être imposé et quels étaient les impôts existants.

Monsieur Duveau, responsable du centre des impôts (unités particuliers et entreprises), leur a montré que l'agent fiscal devait, certes avoir des compétences professionnelles, mais aussi des compétences relationnelles. En effet, si la connaissance du droit fiscal semble évidente, l'agent doit aussi être capable d'expliquer, de conseiller et d'orienter l'utilisateur dans ses démarches.

M. Gonzalez, responsable de la Trésorerie de Loudun et des Trois Moutiers, a détaillé sa mission auprès des collectivités locales loudunaises de gestion budgétaire, de comptabilité ainsi que de conseil et d'analyse. Pour finir, Monsieur Dupin, conseiller en formation, et ses collègues ont présenté les différents métiers possibles au sein de l'organisation fiscale. Ces métiers se veulent variés et surtout évolutifs, la promotion interne permettant de gravir les échelons de la hiérarchie.

Les élèves de STG ont ainsi fait le lien entre leur cours de CFE et les principes comptables avancés, mais se fut aussi l'occasion de réfléchir à leur orientation post-bac.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.